



Le point sur

L'agriculture biologique

Une pratique minoritaire mais en progression

Le programme national « Ambition Bio 2017 » du ministère de l'agriculture a pour objectif de doubler les surfaces cultivées en Agriculture Biologique (AB) en France d'ici 2017. Il cible plus particulièrement les oléo-protéagineux, avec en ligne de mire l'indépendance protéique pour l'alimentation animale et humaine, en lien avec le plan « protéines végétales ». Avec plus de 520 producteurs et près de 35 000 hectares certifiés AB ou en cours de conversion, la Franche-Comté se classe au 7ème rang national pour la part du bio dans sa SAU (5,2%). L'agriculture bio est en progression avec 200 exploitations et 12 500 hectares supplémentaires sur la période 2008-2013.

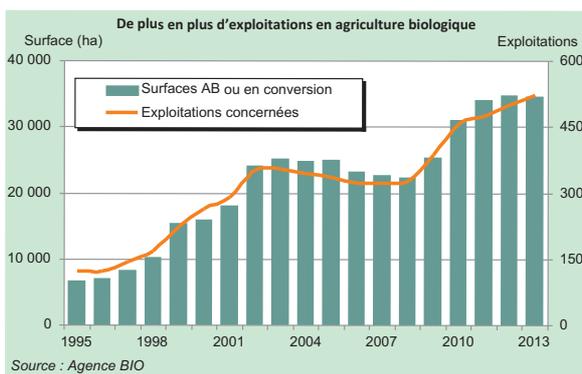
culteurs à diversifier leurs cultures et donc à introduire des protéagineux dans leur assolement. De plus, la capacité des protéagineux à fixer l'azote de l'air permet de limiter la fertilisation azotée sur ces cultures et les suivantes. Les mélanges de céréales ou de céréales avec des protéagineux en agriculture bio couvrent 1 270 hectares. Si on exclut les mélanges, le blé tendre est, avec un peu plus de mille hectares, l'espèce la plus cultivée en bio, devant le maïs, l'orge et le soja. Plus de la moitié des surfaces en COP bio sont cultivées dans le département de la Haute Saône.

La majorité de la production en COP est autoconsommée par les élevages bio pour l'alimentation du bétail. Toutefois, en moyenne, au cours de ces dernières années, près de 4 700 tonnes de COP provenant de la région ont été commercialisées sous signe AB. En 2013, six établissements franc-comtois et cinq localisés dans les régions périphériques ont collecté la production régionale.

Près de 680 000 hectares de surfaces fourragères sont engagées dans l'agriculture biologique au niveau national, soit 5,4% des surfaces. En Franche-Comté, avec 28 200 hectares le taux d'engagement est proche de cette moyenne (5,7%). Enfin, avec 15 % de sa surface certifiée ou en cours de conversion en 2013 (environ 350 ha), la vigne est la production régionale la plus concernée par l'agriculture biologique.

Les volumes de Comté bio progressent

En 10 ans, les livraisons de lait biologique ont progressé de 75% dans la région. En 2013, plus de 40 millions de litres, soit 3,5% des livraisons, ont été livrés par 180 exploitations bio franc-comtoises. Ce lait est produit par 8 000 vaches soit en moyenne 44 vaches par élevage. Avec plus de 5% de la production de lait sous signe AB, c'est dans le département de la Haute-Saône qu'elle est la plus développée. 30 établissements franc-comtois collectent 85% de la production régionale de lait bio auprès de 150 producteurs. Avec plus de 80% du tonnage, ce lait est principalement utilisé dans la fabrication de pâtes pressées cuites, dont la moitié en Comté.



Les grandes cultures moins propices aux conversions

Au niveau national, les céréales, oléagineux et protéagineux (COP) représentent 20% des surfaces en agriculture biologique et 37% des exploitations engagées. La Franche-Comté est en retrait de 6 points sur les surfaces, mais en avance de 4 points sur le nombre d'exploitations. Cet écart s'explique d'une part par la faible part des surfaces consacrées aux COP en Franche-Comté et d'autre part par la prédominance des exploitations de type polyculture-élevage en agriculture bio, dont seulement une partie de leurs surfaces est en COP.

Avec moins de 3% des surfaces régionales converties ou en cours (5 000 ha), l'agriculture biologique peine à se développer en grandes cultures, à l'exception des protéagineux dont 40% des surfaces sont en bio. En effet, la nécessité de rotations plus longues dans les systèmes en bio obligent ces agri-



Page 2 :
Productions
laitières



Page 3 :
Productions
animales

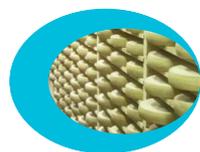


Page 3 :
Point
météo



Page 4 :
Productions
végétales



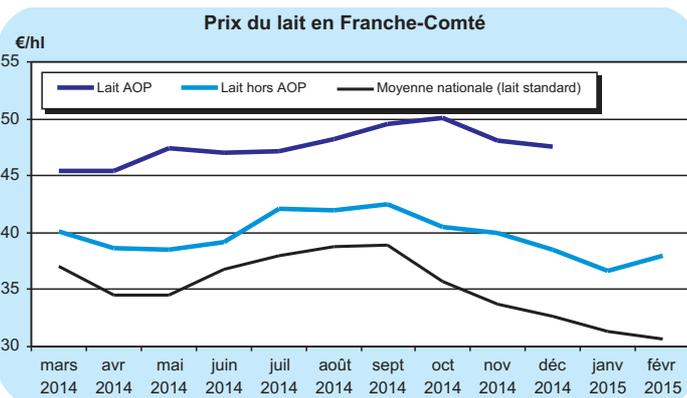


En février, les livraisons de lait franc-comtois subissent une baisse saisonnière de même ampleur que les années passées à la même période (- 7% en moyenne). Avec une estimation de 983 000 hectolitres, elles seraient très légèrement inférieures à celles de février 2014, mais supérieures de plus de 4% à leur moyenne triennale. La collecte des établissements laitiers de la région suit la même évolution. La baisse de 0,5% de la collecte mensuelle constatée en un an est nettement inférieure en Franche-Comté à la moyenne nationale, estimée à - 2,4% entre février 2014 et février 2015. Ce recul plus marqué au niveau national pourrait être lié aux incertitudes des marchés à l'approche de la fin de quotas, entraînant une gestion plus serrée des volumes par les entreprises du secteur. Il en résulte une sous-réalisation au niveau national pour la campagne laitière 2014/2015, à l'inverse de la Franche-Comté.

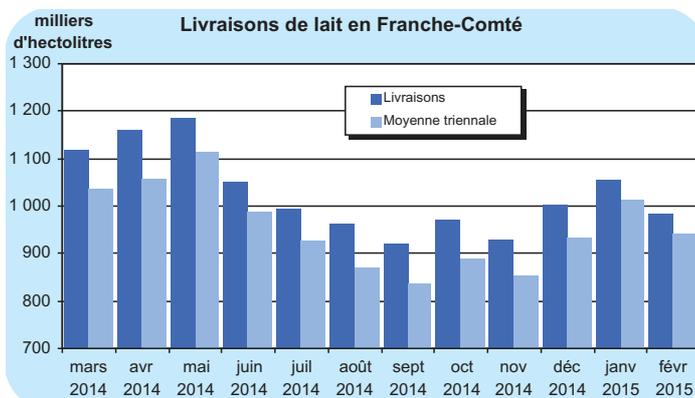
Prix du lait : baisse moins prononcée dans la région

Autre facteur pouvant expliquer le ralentissement des livraisons : le prix national du lait standard perd 50 centimes par hectolitre entre janvier et février, pour s'établir à 30,7 €/hl. Là encore, la Franche-Comté se démarque. Le prix du lait non destiné aux productions sous AOP est en effet en hausse en février (+ 3,6% en un mois). Cependant, estimé à un peu moins de 38 €/hl, il reste légèrement en deçà de sa moyenne triennale pour la période. Le rebond observé en février ne semble être que ponctuel et le prix du lait devrait poursuivre sa baisse en mars.

De son côté, le prix du lait destiné aux AOP poursuit sa baisse saisonnière en décembre. Alors estimé à 47,5 €/hl, il est



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

proche du prix de décembre 2013. L'écart avec sa moyenne triennale est stable depuis trois mois (+ 3,8%).

Production fromagère : hausses saisonnières contrastées

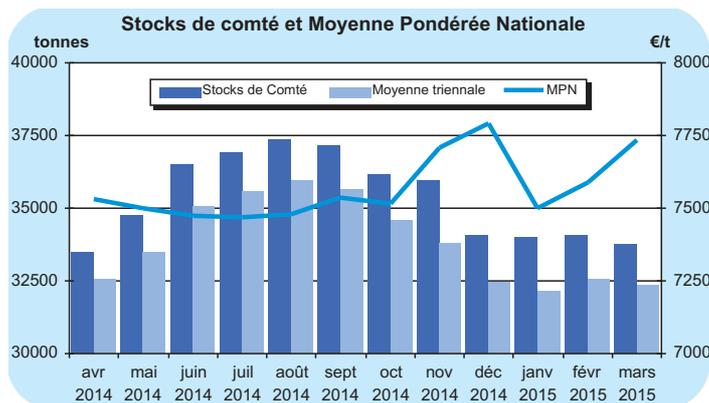
Estimée à un peu plus de 5 000 tonnes en février, la production de Comté est supérieure de 9% à sa moyenne triennale. Les stocks sont relativement stables entre janvier et février, puis baissent en mars du fait d'une hausse de 9% des ventes mensuelles. Le prix du Comté subit encore de fortes variations mensuelles. La MPN atteint ainsi 7 732 €/t en mars, retrouvant ses valeurs de fin d'année 2014.

Si la production d'Emmental progresse de 11% entre janvier et février, elle reste inférieure de 5% aux volumes de février 2014. Avec 1 400 tonnes, elle est toutefois supérieure à sa moyenne triennale pour la période. Estimé à 12 000 tonnes, le cumul sur 12 mois de cette production a augmenté de 11% en un an, mais est encore loin de rattraper les valeurs des années précédentes.

Contrairement aux années passées, la production de fromage à raclette progresserait entre janvier et février. Avec une estimation de 900 tonnes, ces volumes seraient presque trois fois supérieurs à leur moyenne triennale pour un mois de février. A une échelle moindre, les volumes de Gruyère sont également en hausse sur le mois, dépassant d'un quart leur moyenne triennale.

Production de fromage (tonnes)	Février 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne triennale
Comté	5 028	+0,4%	62 522	56 833
Emmental	1 412	-5,0%	12 004	13 430
Morbier	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Raclette	895	+193,2%	10 602	9 788
Gruyère	171	+3,9%	1 757	1 980
Mont d'or	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Total	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : CIGC



Filières animales

A l'approche des fêtes pascales, le cours régional de l'agneau augmente de près de 4% entre février et mars. A 6,13 €/kg de carcasse, il atteint sa plus haute valeur au cours des dix dernières années. Afin de répondre à la demande, les abattages d'ovins ont presque doublé en un mois. Avec 626 tonnes abattues, leur cumul sur 12 mois dépasse de plus de 4% la moyenne des 5 dernières années. Au niveau national, les prévisions tendent vers une diminution des abattages en nombre de têtes au premier semestre par rapport à 2014.

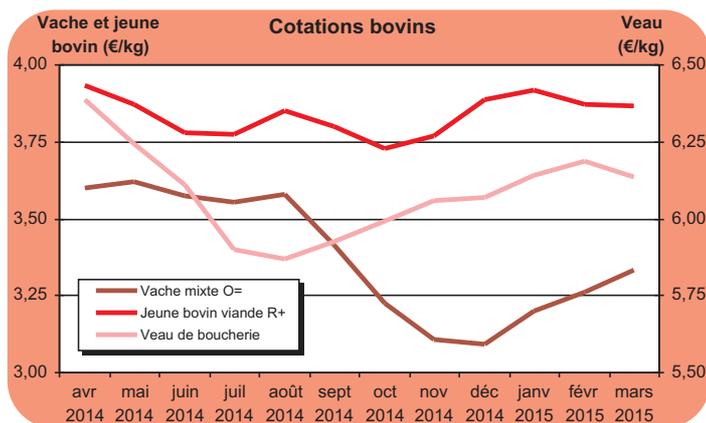
Des abattages en hausse en mars

Avec 1 284 tonnes en mars, les abattages de gros bovins progressent également. Ils sont supérieurs de 29% à leur moyenne quinquennale. Avec une progression de seulement 15% des volumes en un mois, les abattages de réformes laitières sont plus contenus. En Franche-Comté, les cotations de vaches mixtes augmentent de 2% en mars, pour s'établir en moyenne à 3,34 €/kg de carcasse. Ce prix reste cependant inférieur de 7% à celui de l'année passée à la même période. Les cotations des jeunes bovins viandes sont quant à elle stables entre février et mars.

Les abattages de veaux progressent dans la région, atteignant 206 tonnes en mars. Ces volumes sont proches de leur moyenne quinquennale. La cotation des veaux baisse de 5 centimes au kilo en mars, pour s'établir à 6,14 €/kg.

Une filière porcine plutôt dynamique en Franche-Comté

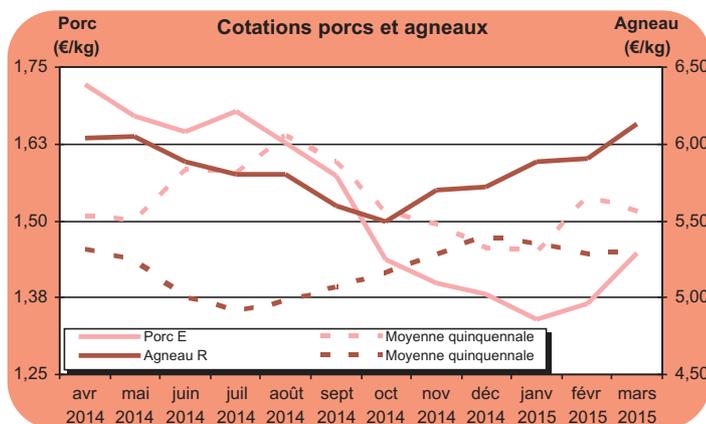
La filière porcine française fait toujours face à la concurrence allemande, mais également espagnole. Si les abattages de porcs progressent dans ces pays ainsi qu'ailleurs en Europe, ils baissent en France. En Franche-Comté, au contraire, ils augmentent légèrement en mars. Avec 1 780 tonnes de carcasses, les abattages porcins se situent près de 10% au-dessus de leur moyenne des cinq dernières années. Leur cumul annuel est en hausse continue depuis plus d'un an. En parallèle, le prix des carcasses progresse de 6% en un mois. Avec 1,45 €/kg en moyenne en mars, il est encore inférieur de 4,4% à sa moyenne quinquennale.



Source : FranceAgrimer

Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Mars 2015	Evolution 2014/2015	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	1 284	+31,1%	12 925	11 036
Veaux	206	+8,2%	1 992	2 149
Porcins	1 781	+13,9%	21 428	20 018
Ovins	64	+53,5%	626	600
Equidés	119	+0,3%	1 302	839
TOTAL	3 464	+19,4%	38 378	34 743

Source : Agreste - DIFFAGA

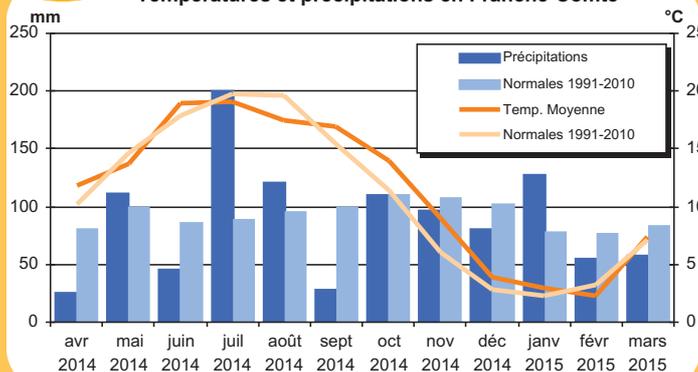


Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage



Point météo

Températures et précipitations en Franche-Comté



Comme en février, les précipitations du mois de mars sont inférieures de près d'un tiers aux normales saisonnières en Franche-Comté. Les pluies sont principalement concentrées en fin de mois, avec notamment un épisode pluvieux le 29 mars ayant contribué à près de la moitié des précipitations du mois.

A l'inverse, l'ensoleillement est supérieur de plus de 30% aux normales (+ 44 heures) mais le soleil est moins présent sur la dernière semaine du mois. Les températures de mars sont conformes aux normales de saison avec un écart positif d'un demi degré en moyenne.

Le mois d'avril s'annonce également un peu plus sec que les années passées, avec là encore des précipitations proches des normales. Ces conditions sont favorables à la pousse de l'herbe pour le début de saison des pâturages.

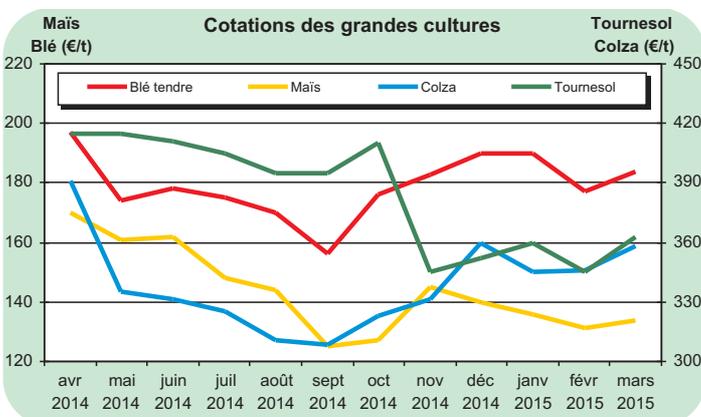


Filières végétales

Les semis d'orge de printemps se sont achevés à la mi-mars dans la région. L'estimation des surfaces semées montre une baisse d'un tiers par rapport à la sole moyenne des dernières années. Les semis de tournesol ont ensuite débuté en seconde quinzaine du mois. La pousse des cultures d'hiver se poursuit correctement. Les premières fleurs de colza apparaissent à la fin du mois, tandis que la majorité des parcelles de triticale, blé et orge d'hiver ont au moins atteint le stade épis 1 cm.

Des prix liés aux prévisions des futures récoltes

Touchée par une sécheresse, l'Afrique, habituellement exportatrice, importe du maïs en mars. Cela n'a pas d'influence sur les marchés mondiaux. En revanche, les stocks importants de maïs aux Etats-Unis, ainsi que le bon développement actuel des cultures, tirent les prix vers le bas. Des estimations de productions en légère baisse au niveau mondial viennent cependant



Source : La France Agricole

Semis (hectares)	Surface 2015	Evolution 2014/2015	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	67 390	+9,1%	63 798
Seigle	1 150	-17,0%	1 493
Orge d'hiver	29 590	+12,3%	25 995
Orge de printemps	3 310	-36,0%	5 048
Avoine d'hiver	140	-44,0%	290
Avoine de printemps	1 020	-41,9%	1 383
Maïs grain	-	-	-
Triticale	5 400	-4,6%	6 235
Colza d'hiver	29 650	-0,1%	29 538

Source : Agreste - situation mensuelle

équilibrer les cours. En Franche-Comté, les cotations du maïs sont en légère hausse en mars, à 134 €/t, mais elles restent relativement stables en ce début d'année.

Après avoir baissé parallèlement à celles du maïs, les cotations de blé remontent en fin de mois suite à des prévisions baissières de la récolte mondiale 2015. Avec une moyenne de 184 €/t en mars, les cotations régionales ont gagné 4% en un mois, mais sont inférieures de près de 5% au cours de mars 2014. Si le cours de l'euro est toujours favorable aux exports de blé français, la demande tend à diminuer.

Le colza est lui aussi soumis à la situation américaine. La diminution des surfaces semées en colza aux Etats-Unis entraîne un rebond des cours. En Franche-Comté, ils augmentent ainsi de plus de 3% en mars mais sont toujours loin derrière leurs valeurs de 2014 (-12%). Les rendements attendus en Europe sont en baisse par rapport à ceux de la campagne précédente.

Actualité du mois

La filière lait en Franche Comté - édition 2014

L'élevage laitier est la principale spécialisation des exploitations agricoles franc-comtoises. La valorisation du lait génère 40% du chiffre d'affaire de la branche agricole, soit autant que l'ensemble des productions végétales. La Franche-Comté est au premier rang national en nombre d'établissements (14% du total). Près de 13 500 emplois sont directement générés par la filière.

La fin des quotas laitiers, l'émergence d'une consommation de masse en Asie et la concurrence accrue de pays exportateurs sont autant de facteurs rendant les marchés plus volatiles. La production régionale, majoritairement orientée vers la fabrication de fromages sous signes de qualité, est moins sensible à ces changements. Néanmoins, la préservation de l'environnement est une autre préoccupation

récente, nécessaire au maintien de l'image positive des spécialités régionales.

Pour anticiper ses évolutions inévitables et leurs répercussions possibles, la DRAAF a réalisé un état des lieux de la filière laitière en Franche-Comté, en partenariat avec les professionnels. Cette étude en dresse un portrait complet sous forme de fiches synthétiques présentant la production, l'emploi et la santé économique des exploitations, l'industrie laitière et ses principales fabrications ainsi que le dispositif régional de formation lié à la filière.



Cet état des lieux, bientôt disponible sur le site de la DRAAF, sera suivi d'une étude prospective sur la filière laitière dont l'objectif est de tracer les orientations stratégiques à moyen terme pour la filière AOP franc-comtoise.

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
191 rue de Belfort
25043 Besançon Cedex
Tél : 03.81.47.75.50 - Fax : 03.81.47.75.05

Site internet de la DRAAF Franche-Comté : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>
Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr/

Directeur : Jean-Luc LINARD

Directeur de la publication : Florent VIPREY
Rédaction : Geoffrey HEYDORFF - François BUFFAT - Luc LECLERC
Composition : Monique MARION
Impression : DRAAF
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246-1803 Prix : 4,50 Euros
Rédaction achevée le 29 avril 2015